

Communiqué de presse

La Banque des Territoires accompagne la ville d'Angers dans la rénovation urbaine et le désenclavement par le tramway des quartiers Belle-Beille et Monplaisir

Angers, le 20 novembre 2019

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2019, la Banque des Territoires et la ville d'Angers ont signé un prêt de 17,5 M€ permettant la réalisation de la seconde ligne du tramway d'Angers Loire Métropole. La ligne B reliera les quartiers Belle-Beille et Monplaisir, actuellement en rénovation urbaine, et facilitera leur ouverture sur l'ensemble de l'agglomération au cœur de la cité, dès sa mise en service courant 2022.

Le programme de rénovation urbaine à Angers fait partie des projets ambitieux portés par la collectivité depuis 2015. Excentré à l'ouest d'Angers, le quartier Belle-Beille est une des premières zones d'urbanisation prioritaire construite par préfabrication industrielle. Il est également marqué par la présence d'un des deux campus universitaires d'Angers et la présence de grands espaces verts. Le quartier Monplaisir, lui, est enclavé entre des infrastructures routières et ferroviaires et souffre de difficultés économiques et commerciales.

La Banque des Territoires a accordé un prêt de 17,5 M€ pour financer cette infrastructure.

Pour Philippe Jusserand, directeur régional Pays de la Loire de la Banque des Territoires : *« L'accompagnement d'Angers Loire Métropole dans le financement des aménagements permettant l'arrivée du tramway dans les quartiers prioritaires Monplaisir et Belle-Beille est particulièrement important pour la Banque des Territoires. Il permet le désenclavement des deux quartiers ANRU et leur ouverture sur l'ensemble de l'agglomération. Ce nouveau financement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat global et dense avec Angers Loire Métropole ».*

Dans le cadre de son action au bénéfice de territoires plus inclusifs, plus attractifs et plus durables, la Banque des Territoires intervient globalement dans la revitalisation urbaine de ces quartiers prioritaires en qualité de partenaire d'Angers Loire Métropole et de l'Etat. Cela se matérialise notamment par le financement d'un réseau de chaleur, de l'arrivée du tramway dans ces quartiers, de la rénovation thermique de l'habitat social, et par un investissement dans la création d'un équipement commercial.

A propos de la Banque des Territoires


Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Moisant : celine.moisant@caissedesdepots.fr – 02 41 20 23 73 -  @BdT_PDL